



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Telecommunications

Question écrite n° 36383

Texte de la question

M Bernard Schreiner interroge M le ministre delegue aupres du ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme, charge des P et T, sur le souhait des elus locaux de voir leurs reseaux cables desservir les zones d'activites industrielles de leurs communes. Pour beaucoup d'entre eux, le cable, surtout s'il est en fibre optique est un moyen privilegie de dépasser la diffusion des chaines de television pour developper la communication inter-entreprises et les services a valeur ajoutée de plus en plus necessaires aux societes. Il lui demande s'il envisage que les societes locales d'exploitation du cable ou toutes autres societes ayant la charge des reseaux reconnus par la CNCL puissent, ou devenir prestataires de service pour la DGT de services a valeurs ajoutées lies au cable ou bien exploiter directement des services autres que ceux lies a la diffusion des chaines. Il souligne qu'actuellement certains projets prives d'installation du cable envisagent le cablage en fibre optique des zones d'activites industrielles et il serait assez surprenant que les reseaux de videocommunication DGT soient les seuls a exclure les zones industrielles de leur champ d'activite.

Données clés

Auteur : [M. Schreiner Bernard](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36383

Rubrique : Postes et telecommunications

Ministère interrogé : P.T.T.

Ministère attributaire : P.T.T.

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 1988, page 672